La voix des foundis



PERMAMENCES DU SNU976

Du lundi au jeudi Matin : 8h à 12h00 Après midi : 13h30 à 16h30

Lundi:

RAKOTONDRAVELO Rivomalala PORT SAID Anssiffoudine SOYIFFI Fahardine MIAUX Stéphane

Mardi:

PORT SAID Anssiffoudine SOYIFFI Fahardine MIAUX Stéphane

Mercredi:
RAKOTONDRAVELO Rivomalala
ZAIDOU Ousséni
DIGO SAID Soultoine

Jeudi:

RAKOTONDRAVE-LO Rivomalala ZAIDOU Ousséni DIGO SAID Soultoine

Rue Sarahangué, 97600 Mamoudzou

Tel/fax: 0269618978

GSM: 0639949076 0639064104

Courriel: snu976@snuipp.fr

Reculer ... pour sauter

Le SNUipp Mayotte n'a jamais cessé de mettre la pression sur les gouvernements en ce qui concerne le plan de rattrapage en matière de constructions et de rénovations des écoles, la formation des enseignants du 1er degré ainsi que leurs droits (permutations informatisées et « l'indexation » des salaires).

Certes les réunions qui ont eu lieu aux mois de juin, juillet et août 2012 au ministère des outre-mer, au ministère de l'Education Nationale, à Matignon et à l'Elysée démontrent que l'Etat a pris la mesure des difficultés de l'école primaire et l'exercice du métier d'enseignant à Mayotte.

Pourtant, les récents propos de M. Lurel, ministre des Outre-Mer, indiquant que l'engagement exprimé concernant l'indexation dès janvier 2013 ne pourrait être tenu, nous inquiètent.

Le SNUipp Mayotte a déjà fait preuve de bonne volonté en permettant que la rentrée s'effectue sans mobilisation et en repoussant l'idée d'une grève le 3 septembre. Les réunions qui ont eu lieu en été et la méthode de travail du nouveau Vice Recteur doivent en effet être prises en considération.

Pour autant, les propos de M. Lurel tenus dans le cadre d'une visite officielle n'ont toujours pas été démentis; nous avons déjà accordé au gouvernement suffisamment de temps pour revoir sa copie.

En conséquence, le SNUipp Mayotte se voit obliger une nouvelle fois de prévoir une grève le 24 septembre ...

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE LE 12/09 A MTSAMBORO & LE 19/09 A CHIRONGUI DE 7H30 A 11H30 THEME UNIQUE : INDEXA-

TION DES SALAIRES

COURRIER ADRESSE LE 31 AOUT AU MINISTRE DES OUTRE MER PAR LE SG DU SNUIPP/FSU

Monsieur le Ministre,

Lors de son passage dans le département de Mayotte le 31 mars dernier, le président de la République M. François HOLLANDE avait reconnu les difficultés du système scolaire de l'île, en particulier celles de l'école primaire et des difficultés d'exercice du métier d'enseignant.

Depuis juin dernier, le SNUipp-FSU, avec les responsables de Mayotte, a participé à plusieurs entretiens avec les membres des ministères de l'Education nationale, des Outre-Mer et de la Fonction Publique.

Les échanges ont essentiellement porté sur quatre sujets : le plan de rattrapage en matière de construction d'écoles, la formation des enseignants du 1^{er} degré, les droits des enseignants en matière de permutations informatisées et « l'indexation » de leurs salaires.

Côté Education nationale, nous actons positivement l'autorisation qui sera donnée aux professeurs des écoles de Mayotte de participer aux permutations informatisées dès l'année scolaire 2012/2013 aussi que l'idée de collaboration de l'Institut de Formation des Maîtres de Mayotte avec l'Université de Saint-Denis de La Réunion dans le but d'élever le niveau de recrutement et d'engager des actions de formation

Nous rappelons aussi la nécessité d'engager rapidement un plan annuel de livraison de 100 classes et de rénovation du parc immobilier scolaire. Même si aucun calendrier n'a pu être présenté pour l'instant, nous sommes confiants dans l'engagement rapide des mesures nécessaires, comme l'a confirmé le conseiller spécial de M. le Premier Ministre.

En matière « d'indexation », la situation des enseignants du 1er degré de Mayotte sera examinée dans le cadre des négociations prévues avec les fédérations de fonctionnaires. Nous avons noté avec inquiétude vos récents propos indiquant que l'engagement exprimé de mettre en œuvre cette indexation dès janvier 2013 ne pourrait être tenu. Nous sommes surpris de cette annonce qui entraîne une certaine confusion. C'est pourquoi, nous vous serions reconnaissants de nous indiquer l'avancement de vos réflexions sur ces différentes questions.

Nous savons que votre investissement sur ce dossier est continu et mobilise des personnels de plusieurs ministères.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Sébastien SIHR

Il parait que la rentrée s'est bien déroulée ...

C'est peut être sans compter sur :

- les multiples écoles qui n'ont pas pu accueillir les élèves dès le 22 août du fait des salles de classe non nettoyées (Bonovo, Manguier, MajicavoLamir, Kougou Plateau, Dapani, ...) ou des chantiers en cours dans les écoles (Kaweni Village, CombaniMiréréni, Poroani,...),
- les 11 communes (sur 17) qui n'avaient pas encore livré le matériel scolaire,
- les postes d'enseignants qui étaient encore vacants,
- les problèmes d'affectations des enseignants
- le déficit d'enseignants maîtres formateurs,
- les enseignants toujours pas affectés,
- les effectifs qui explosent (plus de 32 en maternelle, plus de 25 en CP, plus de 28 en élémentaires, ...),
- ...

Comme nous l'avons prévu, cette rentrée est un réédite des précédentes, si ce n'est en pire ...

Nous devons relever que l'obligation de scolariser les enfants de 3 ans n'est toujours pas respectée; pourtant ce sont les textes qui l'obligent. Les élus se cachent derrière le manque d'infrastructure pour violer la loi avec la complicité de l'Etat qui joue avec le jeu sournois de l'ignorance.

Le SNUipp Mayotte ne peut que condamner cette attitude indigne de la part de nos élus et des hauts fonctionnaires affectés à Mayotte. Il est parfois préférable d'être un animal de compagnie chez les bobos métropolitains qu'un enfant à Mayotte...

Le SNUipp Mayotte encourage cette année encore les parents d'élève à se mobiliser pour aider les enseignants à faire évoluer la situation dans les écoles. Les enseignants ne peuvent faire qu'avec les moyens et les conditions à leur disposition, tout autre espoir tiendrait du miracle qui n'est pas dans les compétences des instituteurs.

Des générations d'enfants continuent à être sacrifiées à cause de nos dirigeants. Leurs progénitures à eux, sont assurées d'un avenir meilleur ...

Instit' humeur

Une chronique partisane, subjective, acide pourquoi pas... bref un exutoire salutaire devant le monde Kafkaien de l'Education Nationale et plus particulièrement celui du Vice-Rectorat ainsi que le microcosme mahorais.

Ce n'est pas la Roussette qui aurait été capable de sortir tous ces mots, sa seule compétence remarquable étant le niveau zéro de ses analyses. On pourra toutefois apprécier son inculture générale et ses fautes d'orthographe si caractéristiques qu'elles transforment tous les communiqués de presse du SNUipp en œuvres littéraires!

Alors, en attendant les remarques (faussement) outrées, les pressions (qui créent l'oppression), la Roussette qui espère rencontrer les Rivo Boy's Band au bar du Fucking Blue Boy, amusons nous un peu ...

La DEP, Vice Rectorat, cet endroit hautement stratégique gère les carrières des enseignants du premier degré. Kafka, encore lui, se serait réellement amusé. Un petit florilège de l'an dernier afin de préparer les nouveaux et de faire rire les anciens sur leurs malheurs presque passés. Un feuilleton que nous vous invitons à suivre sur la VDF!

Episode 1 : PE ou instit, that is the question!

C'est au bout d'une année scolaire que notre collègue François Marie (nom d'emprunt) s'aperçoit que malgré son succès au concours de PE et l'inscription en tant que tel sur sa feuille de paye, son salaire ne correspond pas vraiment à sa nouvelle promotion.

Après avoir surmonté les différents obstacles qui jonchent le parcours menant au premier étage du Vice Rectorat, il réussit (grâce aux représentants du SNUipp) à avoir une explication : une erreur s'était glissée (la sournoise) dans la publication des résultats du concours et notre collègue, premier sur la liste complémentaire, n'était plus PE puisque un autre collègue oublié, avait été remis sur la liste principale. Mais comment se fait -il que sur sa feuille de paye, il soit mentionné PE? Une autre erreur... Mais ce n'est pas la DEP, promis.... Comment alors ce collègue, n'a-t-il pas été mis au courant de cette somme de tartufferie ? En octobre, un arrêté aurait0 été émis lui signalant le problème : l'arrêté se serait perdu entre la DEC et la DEP, deux services du Vice Rectorat qu'un étage sépare... « C'est pas moi, c'est lui et en plus on a tout fait bien... » François Marie est donc toujours instituteur après avoir été un an professeur des écoles.

Gageons qu'avec la nouvelle équipe dirigeante du Vice Rectorat, les choses vont changer en mieux ! Prochains épisodes de la DEP : le CAFIPEMF, le mouvement, les arrêtés, les promotions

Bienvenue à Mayotte, instit tu meurs!

ADHEREZ AU SNUipp/FSU MAYOTTE